

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

**L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-six janvier,**

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 18 janvier 2024, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Échiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

**Présents :** Sylvie AULIVIER, Henri-Pierre BABEAU, Mathieu BÉRARD, Thierry BROSSARD, Jean-Louis CANTET, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Jacqueline GATTEPAILLE, Jean-Michel GIRAUD, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT à partir de 18h50, Sandrine PASSEBON, Garance PATARIN-CHAPENOIRE à partir de 18h30, Cyril REUILLON, Agnès RONDEAU et Stéphanie SIMONNEAU.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :** Iréna BARDINET (Pouvoir donné à Sylvie AULIVIER), Julie MÉNARD (Pouvoir donné à Cyril REUILLON), Gilbert NASARRE (Pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR) et Garance PATARIN-CHAPENOIRE jusqu'à 18h30 (Pouvoir donné à Agnès RONDEAU).

**Absents :** Valérie MARSAULT jusqu'à 18h50, Mathieu POUGNAND et Armand ROQUIER.

**Secrétaire de séance :** Jean-Michel GIRAUD

**OBJET : Budget primitif 2024 – Budget « Commune »**

Le Maire soumet à l'assemblée le projet de budget primitif de l'exercice 2024.

Il s'équilibre de la façon suivante :

Fonctionnement :

Dépenses : 3 330 530 €

Recettes : 3 330 530 €

Investissement :

Dépenses : 2 437 124 €

Recettes : 2 437 124 €

Il est proposé au conseil municipal, après avoir délibéré, d'adopter le budget primitif de l'exercice 2024 tel que présenté.

Ce budget est voté sans reprise de résultat.

Ce budget est voté au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement et au niveau de l'opération pour la section d'investissement.

**Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.**



Le Maire,  
Thierry DEVAUTOUR

Certifié exécutoire.

Reçu en Préfecture le : 31 JAN. 2024

Notifié ou publié le : 31 JAN. 2024

Fait et délibéré le 26 janvier 2024

Le secrétaire de séance,  
Jean-Michel GIRAUD